

NUMÉRIQUE & DROIT

**Anticipez les mutations
du droit avec l'IA
générationnelle**



LexisNexis®

Sommaire

01. L'IA générative selon LexisNexis
02. L'IA générative, un tournant technologique majeur
03. Encadrer l'IA : entre régulation, conformité et nouvelles obligations
04. S'approprier le droit du numérique avec les ressources LexisNexis
05. Zoom sur Lexis+ AI, l'assistant IA qui comprend le droit



01.

L'IA générative selon LexisNexis

À l'heure où le monde juridique connaît des mutations sans précédent, **l'intelligence artificielle générative** (ou IAG) s'impose comme un levier majeur de transformation, apportant efficacité et précision à **chaque aspect de la pratique juridique**. Ce livre blanc a été conçu pour vous accompagner dans cette transition et vous aider à anticiper les changements du droit dans cette nouvelle ère numérique.

Chez LexisNexis, cette révolution technologique soulève aussi de nombreuses questions... Quelle responsabilité en cas d'erreur générée par une IA ? Comment garantir la transparence et la fiabilité des contenus produits ?

Quels cadres réglementaires se dessinent pour encadrer ces usages ?

Une chose est sûre : les professionnels du droit doivent s'approprier ces nouveaux outils, tout en veillant au **respect des principes fondamentaux du droit**.

Loin d'être une simple évolution, l'IA générative redéfinit la manière dont les professionnels accèdent à l'information, rédigent des documents et analysent les textes juridiques. Ensemble, **explorons ces nouvelles perspectives et façonnons l'avenir du droit !**

02.

L'IA générative, un tournant technologique majeur

Une révolution au cœur du droit

Depuis quelques années, l'IA générative s'est imposée comme une **avancée technologique majeure** dans de multiples secteurs, et le droit ne fait pas exception. **Véritables assistants conversationnels**, ces systèmes permettent d'**automatiser des tâches complexes**, de la recherche juridique à la rédaction de contrats, en passant par l'analyse de la jurisprudence. Une évolution qui redéfinit la manière dont les professionnels du droit traitent l'information juridique et exercent leur expertise.

L'essor de ces **générateurs de contenus juridiques** prouve leur capacité à optimiser la productivité et à repenser l'organisation du travail. Pourtant, leur adoption soulève des défis majeurs, notamment en matière de **fiabilité de l'information**, de respect de la **propriété intellectuelle**, d'adaptation du **cadre législatif** mais aussi de **transformation du rôle des professionnels du droit**.

Les questions clés pour la profession juridique

- Comment garantir l'exactitude et la neutralité des réponses générées par l'IA ?
- Qu'en est-il de la protection des contenus et du respect du droit d'auteur vis-à-vis de l'usage des données existantes pour entraîner les modèles IA ?
- L'IA doit-elle être perçue comme un simple outil d'automatisation ou comme un levier d'augmentation des capacités d'analyse et de rédaction des juristes ?



Pourquoi une régulation est nécessaire ?



Transparence et explicabilité des modèles d'IA

Pour produire des résultats fiables et compréhensibles, la **transparence de l'IA** est clé. Elle permet aux juristes d'évaluer les réponses générées et d'en assurer la pertinence.

Grâce à cela, son utilisation pour la **prise de décision** et le **conseil** préserve d'erreurs préjudiciables.



Protection des données et respect du RGPD

Les **modèles d'IA générative** traitent d'importants **volumes de données**, soulevant des questions de confidentialité et de conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

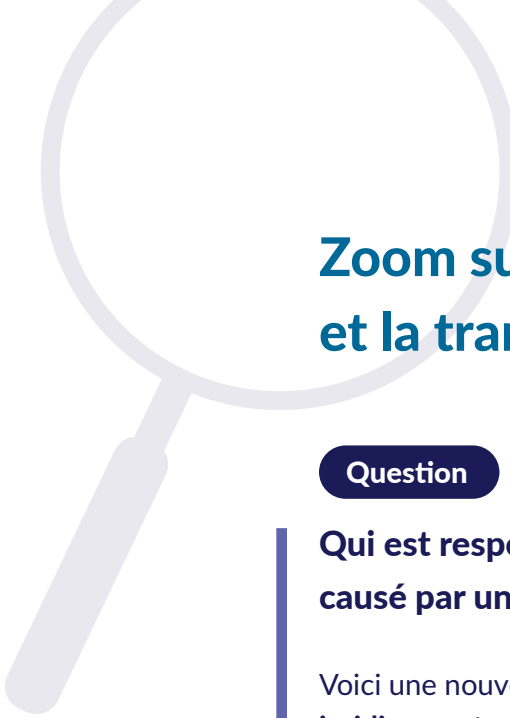
Comment éviter les erreurs liées aux quantités d'informations traitées par l'IA ? En adoptant des **mécanismes de contrôle** et en assurant des **usages éthiques** de la technologie.



Responsabilité juridique en cas d'erreur

En cas de contentieux ou de faute liée à l'usage de l'IA, **qui est responsable** ? À ce jour, cette question reste partiellement ouverte.

C'est pourquoi établir un **cadre réglementaire précis** et établir les obligations des utilisateurs et régulateurs est nécessaire.



Zoom sur la responsabilité et la transparence dans l'IA

Question

Qui est responsable en cas d'erreur ou de préjudice causé par une IA ?

Voici une nouveauté dans le domaine juridique : l'IA n'est pas une **entité juridique autonome** mais un outil conçu et entraîné par différents acteurs. Autrement dit, la loi n'encadre pas tous les champs de possibilités autour de son utilisation. C'est l'un des grands défis posés par l'IA générative : **qui est responsable en cas d'erreur ?**

L'utilisation de l'IA – qualifiée de « **boîte noire** » – rend difficile, voire impossible, l'identification des responsabilités en cas d'erreur ou de préjudice. Contrairement aux personnes physiques ou morales, **une IA ne peut être tenue juridiquement responsable**. Heureusement, la législation ne cesse d'évoluer pour attribuer des responsabilités claires aux concepteurs, déployeurs et utilisateurs.

Exemple juridique : la décision du tribunal régional de Hambourg (27 septembre 2024)*

Un litige récent illustre bien ces enjeux. Le photographe Robert K. a poursuivi LAION, une organisation allemande mettant à disposition des ensembles de données d'entraînement pour l'IA. Il reprochait à la société d'avoir **utilisé une de ses photographies protégées par le droit d'auteur** sans autorisation.

Le tribunal régional de Hambourg a décidé que le **concepteur du modèle portait une part de responsabilité**, marquant une avancée inédite dans l'encadrement juridique de l'IA au sein de l'Union européenne.

*Tiré de JCP G 2025, act. 176, Intelligence artificielle – Entraînement des modèles d'IA à usage général – Le jeu des exceptions de fouille de textes et de données en matière de droit d'auteur – Aperçu rapide par Alexandra Mendoza-Caminade.

Zoom sur la notion de SIA

(Systèmes d'intelligence artificielle)

Introduite par l'Union européenne et l'OCDE, la **notion de Système d'intelligence artificielle** vise à **clarifier le cadre juridique** autour de l'utilisation de l'IA et à harmoniser les réglementations.

Jusqu'ici, les contours légaux de l'IA* restaient flous, rendant complexe l'application des règles existantes. Avec l'approche SIA, les obligations des différents acteurs sont mieux définies, facilitant ainsi **l'alignement entre les normes européennes et internationales**.

**Tiré de JCP G 2025, doct. 201. Garantir les droits humains, la démocratie et l'État de droit à l'ère de l'intelligence artificielle – Les ambitions croisées du règlement sur l'IA de l'UE et de la convention-cadre du Conseil de l'Europe, Étude par Yannick Meneceur.*



« La conjonction de la réduction des risques de biais, de la maîtrise de la consommation énergétique et de la prévention d'un solutionnisme technologique conduit à envisager un principe de minimisation et de proportionnalité du recours aux SIA, qu'il s'agisse de fonctions prédictives, de classement (reconnaissance d'images) ou génératives de contenu. [...] La première question à se poser serait donc «pourquoi» se lancer dans l'emploi de solutions basées sur des SIAG pour ensuite identifier les tâches à forte valeur ajoutée. »

Yannick Meneceur

Magistrat, inspecteur de la justice et maître de conférences associé à l'université de Strasbourg, IA générative et professionnels du droit, LexisNexis, nov. 2024, p. 34.

03.

Encadrer l'IA : entre régulation, conformité et nouvelles obligations

La réglementation européenne en action

L'Union européenne a pris des mesures ambitieuses pour encadrer l'IA et garantir son usage responsable.



Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE)

Ce référentiel permet d'évaluer les **pratiques anticoncurrentielles** dans l'IA et d'éviter la **concentration excessive des ressources** par quelques acteurs dominants (OpenAI, Google DeepMind, Anthropic).



L'IA Act (13 mars 2024)

Ce texte régit l'utilisation de modèles à **haut risque**, notamment en matière de transparence, d'audit et de documentation.



« Les recommandations du **Comité interministériel de l'intelligence artificielle générative**, installé le 19 septembre 2023 par la Première ministre Elisabeth Borne, donnent un cap aux futures politiques publiques françaises en la matière.

Spécifiquement sur le droit d'auteur, la recommandation n° 17 du rapport rendu le 13 mars 2024 incite l'écosystème français à "mettre en œuvre et évaluer les **obligations de transparence** prévues par le RIA en encourageant le **développement de standards et d'une infrastructure adaptée**". La crainte affirmée par les experts de la Commission est celle d'un exercice massif du droit d'*opt out* de la directive de 2019 par les auteurs, conduisant à un affaiblissement de la fiabilité des modèles et à la disparition de contenus français et de créations originales. »



Découvrir l'ouvrage

Yannick Meneceur

Magistrat, inspecteur de la justice et maître de conférences associé à l'université de Strasbourg, IA générative et professionnels du droit, LexisNexis, nov. 2024, p. 34.

D'ici août 2025, un code de conduite garantira la transparence et le respect des droits d'auteur par les fournisseurs de modèles d'IA à usage général (GPAI)*.

**Tiré de JCP G 2025, act. 176, Intelligence artificielle – Entraînement des modèles d'IA à usage général – Le jeu des exceptions de fouille de textes et de données en matière de droit d'auteur – Aperçu rapide par Alexandra Mendoza-Caminade.*

Une approche mondiale de la gouvernance de l'IA

L'encadrement de l'IA ne peut se limiter à un seul continent. Plusieurs initiatives internationales visent ainsi à **harmoniser les réglementations** et à établir des **standards communs**.



Convention-cadre sur l'IA du Conseil de l'Europe (2022-2024)

Elle définit un socle commun de principes juridiques pour encadrer le développement et l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle.

Initiatives de l'OCDE et du G7

Ces organismes tendent à harmoniser les réglementations internationales et à proposer des normes éthiques*.

**Tiré de JCP G 2025, doct. 201. Garantir les droits humains, la démocratie et l'État de droit à l'ère de l'intelligence artificielle – Les ambitions croisées du règlement sur l'IA de l'UE et de la convention-cadre du Conseil de l'Europe, Étude par Yannick Meneceur.*

S'approprier le droit du numérique avec les ressources LexisNexis

La collection **Numérique & droit** : explorez les ressources incontournables pour comprendre l'IA et plus largement les défis posés par le numérique.

Face aux évolutions numériques, LexisNexis met à disposition une **collection d'ouvrages** pour accompagner les professionnels du droit, au travers des regards d'experts.



Les contrats électroniques et leurs implications juridiques

L'essor du numérique a profondément transformé la manière dont les contrats sont conclus, exécutés et archivés. La **dématérialisation** se généralise, offrant rapidité et accessibilité, mais cela soulève quelques questions juridiques majeures.

- Comment garantir la force probante d'un contrat immatériel ?
- Quels sont les critères de validité d'une signature électronique ?
- Comment le droit encadre-t-il l'internationalisation du commerce électronique ?

[En savoir plus](#)

Jérôme Huet

Professeur émérite de l'Université Paris II Panthéon-Assas, spécialiste du droit des contrats et du numérique, auteur de nombreux ouvrages de référence

Anne Danis-Fatôme

Professeure à l'Université Paris Nanterre, spécialiste en droit des contrats et responsabilité civile, codirectrice du Master Droit privé fondamental

La cybersécurité, un enjeu clé pour les professionnels du droit

Avec une hausse de 40 % des cyberattaques entre 2019 et 2023, la cybersécurité est devenue une priorité absolue. Les professionnels du droit doivent se prémunir contre le vol de données, les *ransomwares*, l'usurpation d'identité, etc.

Pour garantir confidentialité et intégrité des échanges, la protection des données sensibles n'est plus une option, c'est une nécessité.

[Parcourir le contenu](#)



Olivier de Maison Rouge

Avocat, docteur en droit et expert en intelligence économique, intervient régulièrement sur les enjeux stratégiques de la protection des données

Nicolas Arpagian

Préfacer de l'ouvrage, vice-président du cabinet HeadMind Partners, enseignant à l'École nationale supérieure de la police, spécialiste des questions de cybersécurité et de gestion des risques

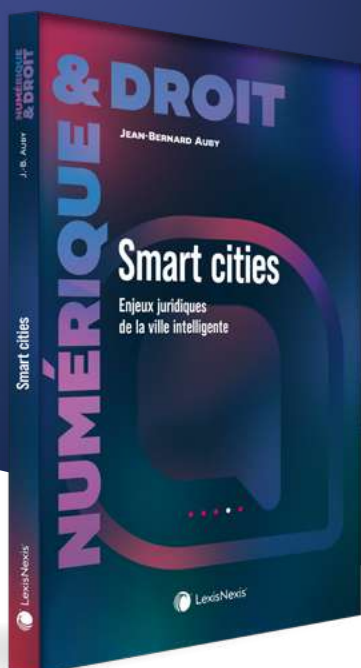
Smart cities et enjeux juridiques

La transformation actuelle impacte la structuration des villes (*smart cities*), intégrant le numérique sous tous ses aspects : mobilité, énergie, gouvernance et gestion des données...

Cette mutation redéfinit les interactions entre les villes et leurs habitants, soulevant des questions majeures.

- Quels principes et régulations émergent pour structurer cette transformation ?
- Comment concilier innovation technologique et protection des droits fondamentaux ?

[Explorer l'ouvrage](#)



Jean-Bernard Auby

Professeur émérite de droit public à Sciences Po Paris, analyse ces questions dans son ouvrage de référence Droit de la ville (LexisNexis, 2^e édition, 2016)

Blockchain et crypto-actifs

Technologie clé, la blockchain bouleverse de **multiples secteurs** (finance, distribution, santé...). En assurant transparence et sécurité des transactions, elle ouvre la voie aux crypto-actifs et à de **nouveaux usages**.

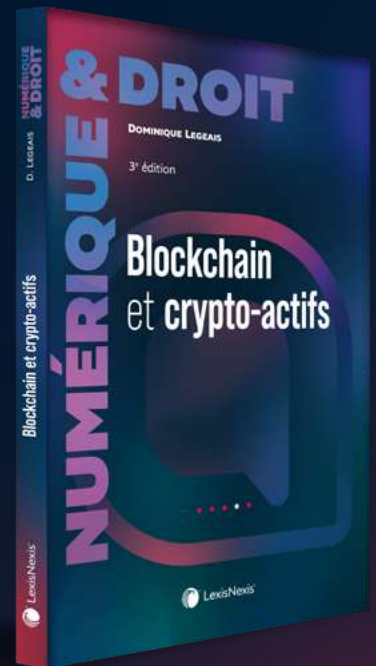
Mais cette innovation soulève des questions majeures :

- Quels sont les principes techniques et économiques qui la régissent ?
- Comment le droit encadre-t-il son développement et ses applications ?

[Accéder à l'ouvrage](#)

Dominique Legeais

Professeur à l'université de Paris-Cité,
spécialiste de droit commercial et bancaire,
étudie les nouvelles technologies



Découvrez la collection



05.

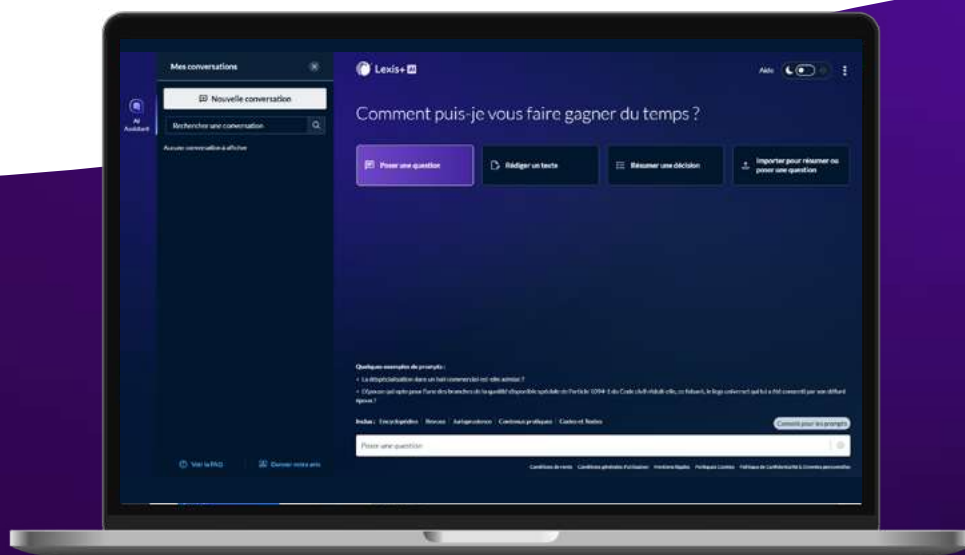
Zoom sur Lexis+ AI, l'assistant IA qui comprend le droit

Lexis+ AI révolutionne l'accès à l'information pour les professionnels du droit en proposant des fonctionnalités avancées qui simplifient la **recherche juridique**, la **rédaction de documents** et l'**analyse des contenus**.

Grâce à une approche combinée d'IA générative et de récupération augmentée par génération (RAG) – une technologie permettant de sourcer les résultats générés par IA via la récupération d'informations pertinentes, le tout à partir d'une base de connaissances prédéterminée et faisant autorité –, il permet :

- d'obtenir des réponses précises, fiables et sourcées ;
- de sécuriser l'ensemble des données renseignées qui sont exclusivement hébergées en Europe ;
- d'automatiser la rédaction et l'analyse des documents ;
- de se concentrer sur l'essentiel : la prise de décision stratégique.

Découvrez dès maintenant Lexis+ AI et optimisez votre pratique juridique !



J'explore Lexis+ AI